



Demande de prix fournitures

2180COD-10222

« Fourniture et livraison des consommables de
cuisine et d'entretien »

Table des matières

1	Objet de la demande	3
2	Instructions aux soumissionnaires	3
3	Termes de références	4
3.1	Information générale	4
3.2	Critère d'attribution.....	4
3.3	Description des fournitures	2
4	Dispositions contractuelles particulières	2
4.1	Généralités.....	2
4.2	Conformité de l'exécution	2
4.3	Modalités d'exécution	2
4.4	Réception des produits	2
4.5	Facturation et paiement	2
4.6	Prix	3
4.7	Droits de propriété intellectuelle.....	3
4.8	Obligation de confidentialité	3
4.9	Obligations du fournisseur.....	3
4.10	Clauses déontologiques	4
4.11	Gestion des plaintes et tribunaux compétents.....	4
5	Formulaire d'offres à signer par le soumissionnaire	5
5.1	Fiche d'identification	5
5.1.1	Personne physique.....	5
5.1.2	Entité de droit privé/public ayant une forme juridique.....	7
5.1.3	Entité de droit public	8
5.2	Formulaire d'offres – prix	9
5.3	Déclaration sur l'honneur – motifs d'exclusion	11

1 Objet de la demande

OBJET DE LA DEMANDE	
Fourniture et livraison des consommables de cuisine et d'entretien	
REFERENCES ENABEL	2180COD-10222

2 Instructions aux soumissionnaires

PERSONNE DE CONTACT AU SEIN D'ENABEL durant la procédure	
NOM :	Léa LECOMTE
FONCTION :	Expert Contractualisation & Administration
ADRESSE :	Agence belge de développement ENABEL, Ambassade de Belgique 133, Boulevard du 30 Juin
TEL	
E-MAIL :	lea.lecomte@enabel.be

DONNEES RELATIVES A LA PROCEDURE		
RÉCEPTION DES OFFRES :	DATE :	11/09/2023 à 16h00 au plus tard
	LIEU :	Exclusivement par mail à l'adresse : procurement.cod@enabel.be
DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES :		365 jours de calendrier

1. DOCUMENTS DU MARCHÉ		
N°	DÉNOMINATION	N° ANNEXE
1.	Fiche d'identification*	Annexe 1
2.	Offre financière*	Annexe 2
3.	Conditions du marché*	Annexe 3
4.	Spécifications techniques *	Annexe 4

3 Termes de références

DELAI DE LIVRAISON /EXECUTION /DUREE	
Date souhaitée	Contrat cadre d'une durée d'une année sur base de prix unitaires fixes. Livraison dans les trois jours ouvrables suite à la réception du bon de commande.
Date proposée par le soumissionnaire :	

PERSONNE DE CONTACT AU SEIN D'ENABEL <i>exécution</i>	
NOM :	Mr SALUMU KATAMBWE Ricky
FONCTION :	Email : ricky.salumu@enabel.be
ADRESSE :	133, Boulevard du 30 Juin (Croisement Avenue des Jacarandas) Kinshasa/Gombe - R.D. Congo
TEL	00243 973 218 242
E-MAIL :	ricky.salumu@enabel.be

3.1 Information générale

Ce marché consiste en la fourniture et livraison des consommables de cuisine et d'entretien, conformément aux conditions de la présente demande de prix.

Le présent marché a pour but de conclure un contrat-cadre pour une durée d'une année.

Ce contrat-cadre établit les termes régissant les commandes à passer au cours de la période de validité.

Le marché est divisé en deux lots :

- Lot 1 : cafétaria
- Lot 2 : produits d'entretien.

Les soumissionnaires peuvent remettre offre pour un ou deux lots. Ils pourront le cas échéant se voir attribuer les deux lots et sont autorisés à proposer un rabais dans les cas où les deux lots seraient attribués.

3.2 Critère d'attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui a remis l'offre régulière économiquement la plus avantageuse au regard de l'unique critère du prix (100%).

3.3 Description des fournitures

Les soumissionnaires doivent compléter le modèle suivant :

- Colonne 2, complétée par le pouvoir adjudicateur, précise les spécifications demandées (à ne pas modifier par le soumissionnaire)
- Colonne 3 doit être remplie par le soumissionnaire et doit détailler l'offre (l'utilisation des mots « conforme » et « oui » sont à cet égard insuffisants)
- Colonne 4 permet au soumissionnaire de faire des commentaires sur son offre de fournitures et de faire éventuellement des références documentaires

La documentation éventuellement fournie doit clairement indiquer (souligné, remarques) les modèles offerts et les options incluses, s'il y a lieu, afin que les évaluateurs puissent voir l'exacte configuration. Les offres ne permettant pas d'identifier précisément les modèles et les spécifications pourront se voir rejetées par les évaluateurs.

L'offre doit être suffisamment claire pour permettre aux évaluateurs d'effectuer aisément une comparaison entre les spécifications demandées et les spécifications proposées.

Les soumissionnaires doivent joindre à leur offre :

- La brochure et / ou la documentation technique avec des photos des fournitures proposées ;
- Tout document justificatif attestant des normes de qualité élevées, telles que certificats CE, ISO, etc. :

1. Article numéro	2. Spécifications requises	3. Spécifications proposées	4. Notes, remarques, réf. de la documentation
Lot1	CONSOMMABLES DE CUISINE		
1.	Chocolat en poudre : Boite de 500 gr		
2.	Café soluble : Paquet de 500 gr		
3.	The vert : Boite de 100 sachets		
4.	The noir : Boite de 100 sachets		
5.	Sucre local : Sachet de 5kg		
6.	Eau minérale : Gallon de 18 Litres		
7.	Lait en poudre : Boite de 400 gr		
8.	Filtre a cafetière numéro 4 : Paquet de 100 pièces		
9.	Assiette en porcelaine : Pièce		
10.	Verre de jus : Jeu de 6 pièces		
11.	Couteau de cuisine : En inox, jeu de 12 pièces		
12.	Verre à champagne : Jeu de 6 pièces		
13.	Verre d'eau : Jeu de 6 pièces		
14.	Tasse avec sous tasse : Jeu de 6 pièces		

1. Article numéro	2. Spécifications requises	3. Spécifications proposées	4. Notes, remarques, réf. de la documentation
15.	Tasse grand format : Pièce		
16.	Carafe d'eau : En verre : Pièce		
Lot 2	CONSOMMABLES D'ENTRETIEN		
1.	Désodorisant : Vaporisateur 300 ml		
2.	Serviette papier : 15 cm x 15 cm, paquet de 100 pièces		
3.	Essuie tout : Paquet de 6 rouleaux		
4.	Sac poubelle : 100 ml, 70 µm, couleur noir : paquet de 10 pièces		
5.	Sac poubelle : 50 ml, 70 µm, couleur noir : paquet de 10 pièces		
6.	Savon liquide vaisselle : Flacon de 1 litre		
7.	Savon liquide à main : Flacon de 300 ml		
8.	Crème à récurer : Flacon de 750 ml		
9.	Eponge vaisselle : Douzaine		

4 Dispositions contractuelles particulières

4.1 Généralités

Sauf si spécifié autrement dans la commande ou tout document contractuel du Pouvoir Adjudicateur s'y rapportant, les présentes conditions s'appliquent aux marchés de fournitures passés au nom et pour compte de Enabel (Pouvoir Adjudicateur).

4.2 Conformité de l'exécution

Les fournitures doivent être conformes sous tous les rapports aux documents du marché. Même en l'absence de spécifications mentionnées dans les documents du marché, ils répondent en tous points aux règles de l'art.

4.3 Modalités d'exécution

Les fournitures doivent être livrées dans un délai à exprimer en jours calendrier que le soumissionnaire est tenu de mentionner dans son offre. Ce délai commence à courir à partir du jour qui suit celui où le fournisseur a reçu la notification de la conclusion du marché. Vu que le délai d'exécution est un critère d'attribution, le fait de ne pas mentionner ce délai aura pour conséquence l'irrégularité substantielle de l'offre. Tous les jours sont indistinctement comptés dans le délai.

Tout dépassement du délai de livraison, et ce pour quelque cause que ce soit, peut entraîner par la seule échéance du terme, l'application d'une amende pour retard de livraison de 0,07% du montant total de la commande par semaine de retard entamée. Cette amende est limitée à un maximum de 10% du montant total de la commande.

En cas de retard excessif, le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de résilier le marché et de relancer une nouvelle demande prix et de faire livrer les biens par un autre fournisseur. Le surcoût éventuel est à charge du fournisseur défaillant.

4.4 Réception des produits

Il sera procédé à une réception complète au lieu de livraison sans réception partielle au lieu de production :

La réception provisoire s'effectue complètement au lieu de livraison. Pour examiner et tester les fournitures ainsi que pour notifier sa décision d'acceptation ou de refus, le pouvoir adjudicateur dispose d'un délai de trente jours.

Le délai prend cours le lendemain du jour d'arrivée des fournitures au lieu de livraison, pour autant que le pouvoir adjudicateur soit mis en possession du bordereau ou de la facture.

4.5 Facturation et paiement

Les factures sont établies en un seul exemplaire et respecte les prescriptions mentionnées dans le bon de commande.

La facture est envoyée à l'adresse mentionnée dans le bon de commande.

Les factures conformément établies et non contestées sont payées dans un délai de 30 jours de calendrier à compter de la réception des biens.

4.6 Prix

Les prix, tant unitaires que globaux, sont exprimés dans la monnaie mentionnée dans le formulaire d'offre de prix. A l'exception de la TVA, ces prix comprennent tous les frais, impôts, charges, contributions quelconques, et notamment :

Les frais de chargement, de transport, d'assurance, d'emballage, de dédouanement, livraison (DDP au lieu de livraison/exécution) et déchargement ;

Sauf dispositions contraires convenues par écrit de commun accord, les prix fixés restent échangés durant toute la période d'exécution du présent marché, soit une année.

Par ailleurs, une remise de prix reste négociable, en raison de l'importance de la commande

La commande faisant suite à cette demande de prix, peut ne porter que sur une partie des items ayant fait l'objet de celle-ci, et l'Adjudicataire s'engage à l'exécuter sans que cette réduction puisse donner lieu de sa part à une majoration de prix.

En fonction de la Convention Spécifique du Projet dans le cadre duquel les fournitures sont demandées, Enabel est oui ou non dispensée de payer la TVA locale sur les fournitures.

En ce qui concerne l'applicabilité de la TVA belge, le lieu de livraison est déterminatif.

4.7 Droits de propriété intellectuelle

§1 Le pouvoir adjudicateur acquiert les droits de propriété intellectuelle nés, mis au point ou utilisés à l'occasion de l'exécution du marché.

4.8 Obligation de confidentialité

Le fournisseur est lié par un devoir de réserve concernant les informations dont il a connaissance lors de l'exécution de ce marché. Ces informations ne peuvent en aucun cas être communiquées à des tiers sans l'autorisation écrite du pouvoir adjudicateur.

L'adjudicataire peut toutefois faire mention de ce marché en tant que référence, à condition qu'il en indique l'état avec véracité (ex. 'en exécution'), et pour autant que le pouvoir adjudicateur n'ait pas retiré cette autorisation pour cause de mauvaise exécution du marché.

Toute information de nature commerciale, organisationnelle et/ou technique (toutes les données, y compris, et ce sans limitation, les mots de passe, documents, schémas, plans, prototypes, chiffres) dont le fournisseur prend connaissance dans le cadre du présent marché reste la propriété du Pouvoir Adjudicateur.

Dans le cadre du présent marché, la réglementation GDPR est d'application.

4.9 Obligations du fournisseur

Le fournisseur est tenu :

1° de mettre les fournitures à la disposition du pouvoir adjudicateur dans les délais prévus par les documents du marché ;

2° <<sauf disposition contraire dans les documents du marché, d'assurer leur entretien et d'effectuer dans le délai imposé toutes les réparations nécessaires pour maintenir les fournitures en bon état pendant toute la durée du marché.

Lorsque la destruction totale ou partielle des fournitures survient pendant la durée du marché sans que la responsabilité du pouvoir adjudicateur soit engagée, le fournisseur les remplace ou les remet en état à ses frais dans le délai imposé.

4.10 Clauses déontologiques

Conformément à la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels et la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption, les plaintes liées à des questions d'intégrité (fraude, corruption, exploitation ou abus sexuel ...) doivent être adressées au bureau d'intégrité via l'adresse mail integrity@enabel.be.

Tout manquement à se conformer à une disposition d'une des politiques etiques Enabel (<https://www.enabel.be/fr/qui-sommes-nous/integrite>) peut aboutir à la résiliation du présent contrat et à l'exclusion du fournisseur de la participation à d'autres marchés publics pour Enabel.

4.11 Gestion des plaintes et tribunaux compétents

Le droit belge est seul applicable au présent marché.

Les parties s'engagent à remplir de bonne foi leurs engagements en vue d'assurer la bonne fin du marché.

En cas de litige ou de divergence d'opinion entre le pouvoir adjudicateur et le fournisseur, les parties se concerteront pour trouver une solution. Si nécessaire, le fournisseur peut demander une médiation à l'adresse email complaints@enabel.be cfr. <https://www.enabel.be/fr/content/gestion-des-plaintes>.

Toute contestation relative aux commandes et aux présentes conditions contractuelles relève de la compétence exclusive des Tribunaux de Bruxelles.

5 Formulaires d'offres à signer par le soumissionnaire

5.1 Fiche d'identification

5.1.1 Personne physique

Pour remplir la fiche, veuillez cliquer ici :

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:412289af-39d0-4646-b070-5cfed3760aed>

I. DONNÉES PERSONNELLES		
NOM(S) DE FAMILLE ¹		
PRÉNOM(S)		
DATE DE NAISSANCE		
JJ MM AAAA		
LIEU DE NAISSANCE (VILLE, VILLAGE)	PAYS DE NAISSANCE	
TYPE DE DOCUMENT D'IDENTITÉ		
CARTE D'IDENTITÉ PASSEPORT PERMIS DE CONDUIRE ² AUTRE ³		
PAYS ÉMETTEUR		
NUMÉRO DE DOCUMENT D'IDENTITÉ		
NUMÉRO D'IDENTIFICATION PERSONNEL ⁴		
ADRESSE PRIVÉE PERMANENTE		
CODE POSTAL	BOITE POSTALE	VILLE
RÉGION ⁵	PAYS	
TÉLÉPHONE PRIVÉ		
COURRIEL PRIVÉ		
II. DONNÉES COMMERCIALES		
Si OUI, veuillez fournir vos données commerciales et joindre des copies des justificatifs officiels.		
Vous dirigez votre propre entreprise sans personnalité juridique distincte (vous êtes entrepreneur individuel, indépendant, etc.) et en tant que tel, vous fournissez des services à la Commission ou à d'autres institutions, agences et organes de l'UE?	NOM DE L'ENTREPRISE (le cas échéant)	
	NUMÉRO DE TVA	
	NUMÉRO D'ENREGISTREMENT	
	LIEU DE L'ENREGISTREMENT VILLE	

¹ Comme indiqué sur le document officiel.

² Accepté uniquement pour la Grande-Bretagne, l'Irlande, le Danemark, la Suède, la Finlande, la Norvège, l'Islande, le Canada, les États-Unis et l'Australie.

³ A défaut des autres documents d'identités: titre de séjour ou passeport diplomatique.

⁴ Voir le tableau des dénominations correspondantes par pays.

⁵ Indiquer la région, l'état ou la province uniquement pour les pays non membres de l'UE, à l'exclusion des pays de l'AELE et des pays candidats.

OUI NON	PAYS
DATE	SIGNATURE

5.1.2 Entité de droit privé/public ayant une forme juridique

Pour remplir la fiche, veuillez cliquer ici :

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:3b918624-1fb2-4708-9199-e591dcdfe19b>

NOM OFFICIEL⁶				
NOM COMMERCIAL (si différent)				
ABRÉVIATION				
FORME JURIDIQUE				
TYPE	A BUT LUCRATIF			
D'ORGANISATION	SANS BUT LUCRATIF	ONG⁷	OUI	NON
NUMÉRO DE REGISTRE PRINCIPAL⁸				
NUMÉRO DE REGISTRE SECONDAIRE (le cas échéant)				
LIEU DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL	VILLE	PAYS		
DATE DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL	JJ	MM	AAAA	
NUMÉRO DE TVA				
ADRESSE DU SIEGE SOCIAL				
CODE POSTAL	BOITE POSTALE		VILLE	
PAYS	TÉLÉPHONE			
COURRIEL				
DATE	CACHET			
SIGNATURE DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ				

⁶ Dénomination nationale et sa traduction en EN ou FR, le cas échéant.

⁷ ONG = Organisation non gouvernementale, à remplir pour les organisations sans but lucratif.

⁸ Le numéro d'enregistrement au registre national des entreprises. Voir le tableau des dénominations correspondantes par pays.

5.1.3 Entité de droit public⁹

Pour remplir la fiche, veuillez cliquer ici :

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:c52ab6a5-6134-4fed-9596-107f7daf6f1b>

NOM OFFICIEL¹⁰			
ABRÉVIATION			
NUMÉRO DE REGISTRE PRINCIPAL¹¹			
NUMÉRO DE REGISTRE SECONDAIRE			
(le cas échéant)			
LIEU DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL	VILLE	PAYS	
DATE DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL	JJ	MM	AAAA
NUMÉRO DE TVA			
ADRESSE OFFICIELLE			
CODE POSTAL	BOITE POSTALE	VILLE	
PAYS	TÉLÉPHONE		
COURRIEL			
DATE	CACHET		
SIGNATURE DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ			

⁹ Entité de droit public DOTÉE DE LA PERSONNALITÉ JURIDIQUE: entité de droit public capable de se représenter elle-même et d'agir en son nom propre, c'est-à-dire capable d'ester en justice, d'acquiescer et de se défaire des biens, et de conclure des contrats. Ce statut juridique est confirmé par l'acte juridique officiel établissant l'entité (loi, décret, etc.).

¹⁰ Dénomination nationale et sa traduction en EN ou FR, le cas échéant.

¹¹ Numéro d'enregistrement de l'entité au registre national.

5.2 Formulaire d'offres – prix

En déposant cette offre, le soumissionnaire s'engage à exécuter, conformément aux spécifications techniques du présent marché 2180COD-10222, et déclare explicitement accepter toutes les conditions énumérées dans la demande de prix et renoncer aux éventuelles dispositions dérogatoires comme ses propres conditions.

N°	DESCRIPTION	QTÉ	PRIX UNITAIRE (€)	PRIX TOTAL (€)
Lot 1	CONSOMMABLES DE CUISINE			
1.	Chocolat en poudre		(€)	(€)
2.	Café soluble		(€)	(€)
3.	The vert		(€)	(€)
4.	The noir		(€)	(€)
5.	Sucre local,		(€)	(€)
6.	Eau minérale,		(€)	(€)
7.	Lait en poudre,		(€)	(€)
8.	Filtre a cafetière numéro 4		(€)	(€)
9.	Assiette en porcelaine		(€)	(€)
10.	Verre de jus,		(€)	(€)
11.	Couteau de cuisine		(€)	(€)
12.	Verre à champagne		(€)	(€)
13.	Verre d'eau		(€)	(€)
14.	Tasse avec sous tasse		(€)	(€)
15.	Tasse grand format		(€)	(€)
16.	Carafe d'eau		(€)	(€)
Lot 2	CONSOMMABLES D'ENTRETIEN			
1.	Désodorisant		(€)	(€)
2.	Serviette papier		(€)	(€)
3.	Essuie tout		(€)	(€)
4.	Sac poubelle		(€)	(€)
5.	Sac poubelle		(€)	(€)

6.	Savon liquide vaisselle		(€)	(€)
7.	Savon liquide à main		(€)	(€)
8.	Crème à récurer		(€)	(€)
9.	Eponge vaisselle		(€)	(€)
TOTAL* HTVA (€) :				(€)
TVA :				(€)
TOTAL* TTC (€) :				(€)

Certifié pour vrai et conforme,

Fait à le

5.3 Déclaration sur l'honneur – motifs d'exclusion

Par la présente, je/nous, agissant en ma/notre qualité de représentant(s) légal/ légaux du soumissionnaire précité, déclare/rons que le soumissionnaire ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion suivants :

1. Le soumissionnaire ni un de ses dirigeants a fait l'objet d'une condamnation prononcée par une **décision judiciaire ayant force de chose jugée** pour l'une des infractions suivantes :
 - 1° participation à une **organisation criminelle** ;
 - 2° **corruption** ;
 - 3° **fraude** ;
 - 4° infractions **terroristes**, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction ;
 - 5° **blanchiment** de capitaux ou **financement du terrorisme** ;
 - 6° **travail des enfants** et autres formes de traite des êtres humains ;
 - 7° occupation de ressortissants de pays tiers en **séjour illégal** ;
 - 8° création d'une société offshore.

L'exclusion sur base de ce critère vaut pour une durée de 5 ans à compter de la date du jugement (ou la fin de l'infraction pour 7°).

2. Le soumissionnaire ne satisfait pas à ses obligations relatives au **paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale**, c'est-à-dire qu'il a un retard de paiement pour un montant de plus de 3.000 €, sauf lorsque le soumissionnaire peut démontrer qu'il possède à l'égard d'un pouvoir adjudicateur une ou des créances certaines, exigibles et libres de tout engagement à l'égard de tiers. Ces créances s'élèvent au moins à un montant égal à celui pour lequel il est en retard de paiement de dettes fiscales ou sociales.

3. Le soumissionnaire est en **état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire**, ou a fait l'aveu de sa faillite, ou fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou est dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales.

4. Le soumissionnaire ou un de ses dirigeants a commis une **faute professionnelle grave qui remet en cause son intégrité**.

Sont entre autres considérées comme faute professionnelle grave :

- a. Une infraction à la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels – juin 2019 [<lien>](#) ;
 - b. Une infraction à la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption – juin 2019 [<lien>](#) ;
 - c. Une infraction relative à une disposition d'ordre réglementaire de la législation applicable dans le pays d'exécution des prestations relative au harcèlement sexuel au travail ;
 - d. Le soumissionnaire s'est rendu gravement coupable de fausse déclaration ou faux documents en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l'absence de motifs d'exclusion ou la satisfaction des critères de sélection, ou a caché des informations ;
 - e. Lorsque Enabel dispose d'éléments suffisamment plausibles pour conclure que le soumissionnaire a commis des actes, conclu des conventions ou procédé à des ententes en vue de fausser la concurrence.
La présence du soumissionnaire sur une des listes d'exclusion Enabel en raison d'un tel acte/convention/entente est considérée comme élément suffisamment plausible.
5. Lorsqu'il ne peut être remédié à un conflit d'intérêts par d'autres mesures moins intrusives ;
 6. des **défaillances importantes ou persistantes** du soumissionnaire ont été constatées lors de l'exécution d'une **obligation essentielle** qui lui incombait dans le

cadre d'un contrat antérieur passé avec Enabel ou avec un autre pouvoir public, lorsque ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable. Sont considérées comme 'défaillances importantes' le respect des obligations applicables dans les domaines du droit environnemental, social et du travail établi par le droit de l'Union européenne, le droit national, les conventions collectives ou par les dispositions internationales en matière de droit environnemental, social et du travail. La présence du soumissionnaire sur la liste d'exclusion Enabel en raison d'une telle défaillance sert d'un tel constat.

7. Le soumissionnaire ni un de des dirigeants se trouvent sur les listes de personnes, de groupes ou d'entités soumises par les Nations-Unies, l'Union européenne et la Belgique à des sanctions financières :

Pour les Nations Unies, les listes peuvent être consultées à l'adresse suivante : <https://finances.belgium.be/fr/tresorerie/sanctions-financieres/sanctions-internationales-nations-unies>

Pour l'Union européenne, les listes peuvent être consultées à l'adresse suivante : <https://finances.belgium.be/fr/tresorerie/sanctions-financieres/sanctions-europ%C3%A9ennes-ue>

<https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/8442/consolidated-list-sanctions>

https://eeas.europa.eu/sites/eeas/files/restrictive_measures-2017-01-17-clean.pdf

Pour la Belgique :

https://finances.belgium.be/fr/sur_le_spf/structure_et_services/administrations_generales/tr%C3%A9sorerie/contr%C3%B4le-des-instruments-1-2

8. <...>Si Enabel exécute un projet pour un autre bailleur de fonds ou donneur, d'autres motifs d'exclusion supplémentaires sont encore possibles.

- J'ai / nous avons pris connaissance des articles relatifs à la déontologie du présent marché public (voir 1.7.), ainsi que de la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels ainsi que de la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption et je / nous déclare/rons souscrire et respecter entièrement ces articles.

Date

Localisation

Signature